

## **Mission « espace parents »**

Le service civique aura pour mission principale d'initier et de développer la mise en place d'espace parents, principalement dans les établissements dans lesquels la FCPE n'a pas d'élus et/ou d'adhérents et/ou de contacts,

Il aura pour mission secondaire, la préparation et le suivi de la rentrée scolaire 2018

La durée de la mission est prévue pour 10 mois, (de mars à décembre 2018)

Lieu de la mission Clermont-Ferrand et sur tout le département

### **Qu'est-ce qu'un « espace parents » dans un établissement scolaire**

Un lieu physique dans l'établissement (article 1521-4 du code de l'éducation) à l'usage des parents d'élèves et de leurs délégués,

Un lieu avec une charte de bon usage et de respect des lieux

Un lieu de coopération éducative, favorisée par des échanges formels et informels et des temps conviviaux

### **Pourquoi un « espace parents »**

Pour faciliter et renforcer la présence et l'implication des parents, pour se rencontrer entre pairs, permettre aux parents de mieux comprendre l'école, répondre à leurs questions, pour informer et être informés

### **Les étapes de la mission**

Contacteur les établissements que le cdpe aura pré-sélectionné

Contacteur les collectivités territoriales, propriétaires des locaux, et tous autres partenaires

Organiser des réunions pour expliquer ce qu'est un espace parents

Proposer des actions pour l'initier

Rédiger un modèle de charte

Rédiger un « mode d'emploi » pour mettre en place un espace parents

### **Qualités requises pour cette mission**

Avoir un contact facile avec les différents acteurs, Une partie de la mission sera de prendre contact avec : des équipes de direction, des équipes enseignantes, les collectivités territoriales, etc.

Être capable de faire la synthèse d'intérêts pas toujours compatibles pour faire avancer le projet

Savoir rédiger correctement et simplement

Savoir animer un groupe et/ou une réunion